

Parti communiste français

commission nationale
Agriculture Pêche Forêt
responsable

Xavier Compain
membre du Conseil national

comité de rédaction

Monique Biron
Éric Coquard
Serge Lépine

20 au 22 avril 2010

Xavier Compain représentera
la secrétaire nationale du PCF

Marie-George Buffet
lors de la première

Conférence mondiale des peuples
sur le changement climatique
et les droits de la Terre-mère
en Bolivie

P
A
R
O
L
E
S
•
•
•

« La terre est un bien planétaire, elle ne peut être le privilège de personne, elle est un bien social et non privé, elle est le patrimoine de l'humanité et non une arme de l'égoïsme particulier. Elle est faite pour produire des aliments, pour générer des emplois, de la vie. Elle est le bien de tous, pour tous. C'est le seul destin possible de la terre ».

Herbert de Souza, connu au Brésil sous le nom de Betinho, sociologue et défenseur des droits humains, mort en 1997 et fondateur de la grande ONG IBASE



MARS 2010

LA TERRE POUR NOURRIR LA PLANÈTE ET NON ENGRAISSER LES SPÉCULATEURS

Le kidnapping des terres dans le monde par les bras armés du capitalisme hypothèque l'avenir de notre civilisation. De nouvelles famines, foyers d'affrontements d'ampleur sans précédent sont à craindre. Elles l'étaient hier au fil de l'histoire, du fait colonial, lorsque les pays riches prenaient possession des terres de pays pauvres. En effet, des Républiques bananières d'Amérique centrale d'hier à l'Amazonie sous le coup des tronçonneuses illégales aujourd'hui, seules changent les dates.

Chaque jour 5 à 10 gros contrats de vente ou location de terres feraient l'objet de transaction. Les capitaux apatrides ont la main-mise sur l'équivalent de la surface cultivable de la France. Les immigrés de la faim rejoignent dans les mégapoles de la pauvreté les réfugiés de la déforestation.

Il faut mettre fin à ces volontés de quelques firmes de concentrer dans leurs patrimoines des millions d'hectares de terre.

Les profits de ces spéculateurs valent moins que la vie des paysans, les peuples autochtones et de l'autosuffisance alimentaire locale.

Au regard de menaces telle la disparition de plus d'un million de Papous, d'échec de redistribution des terres en Afrique du Sud, mais aussi de luttes, en l'occurrence du mouvement des *Sans-terre* au Brésil, cela appelle à une prise de conscience internationale du danger que ces accapareurs de terres font courir à la paix, à la souveraineté alimentaire. Il est de notre devoir d'agir contre ce colonialisme présent.

L'urgence d'une réforme agraire de dimension internationale répond à l'exigence de souveraineté alimentaire des peuples.

Cela confie aux communistes la responsabilité de porter avec force de nouvelles politiques publiques alternatives au capitalisme, d'engager des batailles pour des actions nationales et internationales, notamment l'instauration d'une clause de sauvegarde des terres, l'interdiction de la spéculation sur les matières premières agricoles.

Pour le PCF, le défi majeur du XXIème siècle est celui de nourrir la planète. C'est à cette mission que doivent être engagées les politiques agricoles. Celle-ci redonne un sens et des perspectives aux paysans. Ils sont en droit d'obtenir une plus juste rémunération de leur travail.

C'est le sens des propositions que notre Parti portera à la conférence des peuples sur le réchauffement climatique et la Terre-mère de Cochabamba.

Xavier Compain

Pages suivantes

L'accaparement des terres dans les pays du Sud	2
Interview d'Ambroise Mazal : plaidoyer Souveraineté alimentaire	3
Actualité - Agenda	4

site : www.pcf.fr
webtv : alternatv.fr

collaborateur
Jean Youdom - jyoudom@pcf.fr

contact
Sylvie Simonin - ssimonin@pcf.fr



L'ACCAPAREMENT DES TERRES DANS LES PAYS DU SUD

Une France agricole !

C'est la surface, environ 30 millions d'hectares, qui a été l'objet d'acquisitions par des investisseurs étrangers, dans les pays en développement.

Cette nouvelle ruée sur les terres a connu un certain retentissement fin 2008, illustré par l'affaire emblématique de Daewoo à Madagascar. Mandaté par le gouvernement sud-coréen, cette entreprise semi-publique était en passe d'acquérir auprès du gouvernement malgache 1,3 millions d'hectares, pas moins de la moitié des surfaces arables du pays ! Son projet : cultiver maïs et huile de palme pour approvisionner sa propre population... Et tant pis si un tiers de la population malgache souffre de la faim. Soudainement médiatisée, cette transaction avait soulevé l'indignation de la population, et contribué au renversement du régime. Mais, loin d'être un cas isolé, cet achat massif de foncier d'un pays en développement par un État tiers est révélateur de la perte de confiance dans le marché mondial des pays importateurs.

Depuis la crise des marchés agricoles de 2007/2008, marquée par une forte volatilité des prix, pays du Golfe, Chine, « tigres » asiatiques... ont en effet diversifié leur stratégie d'approvisionnement, par l'achat ou la location de terres dans des pays tiers. Ils ne sont pas les seuls dans ce mouvement : entreprises et fonds d'investissement ont également connu un regain d'intérêt pour le secteur agricole, attirés par les besoins croissants des pays émergents. Disposant encore de vastes réserves foncières, et d'un certain flou législatif, l'Afrique est bien sûr la cible privilégiée des investisseurs, même si l'Amérique latine n'est pas en reste.

Les entreprises, créatrices de richesses, jouent un rôle fondamental dans le développement. À condition de ne pas se comporter en prédatrices, privilégiant le profit à court terme et à tout prix ! Or, ces acquisitions ne prévoient le plus souvent ni consultation des populations locales, ni engagements en termes de contreparties d'investissements ou d'emplois. Elles conduisent ainsi à l'éviction

des populations locales, priées de quitter leurs lopins de terres pour aller grossir les rangs des bidonvilles. Et bien heureux les quelques-uns qui obtiendront un emploi d'ouvrier agricole, précaire, mal payé et aux conditions aléatoires...

Ce « néocolonialisme agraire », selon l'expression du directeur de la FAO Jacques Diouf, contribue encore à précariser les conditions de vie des populations rurales exerçant une agriculture familiale et vivrière. Celles-ci représentent, paradoxalement, 70% des personnes en situation de sous-nutrition dans le monde. Le soutien et la sécurisation des petits producteurs et de leurs familles représente ainsi un enjeu clé de la sécurité alimentaire mondiale, ce qui passe en premier lieu par la sécurisation de l'accès à la terre.

Certes, les luttes pour la terre ne datent pas d'hier, et l'appétit d'investisseurs étrangers ne fait que renforcer un contexte de profonde inégalité dans l'accès aux ressources naturelles. En Amérique du Sud, les investisseurs étrangers achètent le plus souvent à des grands propriétaires terriens, dans des pays où l'accès à la terre est depuis longtemps inégalitaire et où les réformes agraires n'ont pas abouti. En Afrique, la ruée sur les terres est autant l'œuvre de spéculateurs nationaux (dont des élus et fonctionnaires) que d'investisseurs étrangers. In fine, se pose toujours la question de la justice sociale au cœur d'une société, et de la place des populations pauvres – dont les agricultures familiales sont bien souvent le plus gros contingent – dans l'élaboration des politiques publiques nationales.

Dans les campagnes aussi, entre une élite politique et la masse des petits paysans, se joue la lutte des classes...

Ambroise Mazal



INTERVIEW : **AMBROISE MAZAL**

membre de la commission *Agriculture*

chargé de plaider *Souveraineté alimentaire* au sein d'une ONG



Une position de la France sur « appropriation de terres à grande échelle et investissement agricole responsable » vient d'être élaborée ce mois-ci, quelle appréciation portez-vous ?

La France souhaite avoir un rôle de leader dans les négociations internationales sur cette question, aux côtés du Japon, de la FAO et de la Banque mondiale. Elle vient à cette fin de publier sa position officielle, qu'elle pourra promouvoir auprès de ses partenaires. Il faut souligner que ce document a été élaboré au terme de plusieurs mois de discussion entre les différents ministères concernés, des chercheurs, et des ONG de solidarité internationale. De fait, la position française a déjà le mérite d'aller au-delà de la démarche de la Banque mondiale, consistant à proposer de simples « directives volontaires » dont les pays hôtes et les investisseurs pourraient faire ce qu'ils veulent. Et même si cela reste quelque peu timide, plusieurs thèmes chers aux ONG sont esquissés.

Par exemple ?

Tout d'abord, la référence à une approche de régulation non pas présentée comme un acte charitable, mais reposant sur le droit fondamental des communautés locales, notamment le droit des peuples autochtones à disposer de leurs ressources naturelles, ou le droit à l'alimentation, énoncés dans le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels. Ensuite, la mention des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ce qui suggère une reconnaissance de la responsabilité des entreprises dans les conflits avec les populations locales. Enfin, le texte reconnaît la nécessité pour la France d'être cohérente entre les principes qu'elle peut énoncer, et le type de projets agricoles qu'elle peut par ailleurs soutenir à travers sa politique de coopération, qui peuvent parfois s'apparenter à de l'accaparement des terres des populations. Ces thèmes n'étaient pas au présent au début. Néanmoins, ils sont formulés de manière parfois trop timide... Et d'autres thèmes majeurs ne sont même pas abordés.

Quelles propositions portez-vous pour affronter l'accaparement des terres ?

Il faut résister à la tentation de faire la morale, qui ne s'adresserait qu'aux autres ! La France, comme l'Union européenne, doit déjà balayer devant sa porte : nombre de nos entreprises participent à ce mouvement, parfois depuis la décolonisation. Et par ailleurs, certaines politiques européennes encouragent directement ces achats massifs de foncier.

Comment se comportent les entreprises françaises ?

Même nos propres coopératives agricoles n'ont pas attendu l'affaire Daewoo pour aller s'implanter à l'étranger, qui en Ukraine, qui en Argentine... Et contrairement à ce qu'on aimerait penser, les entreprises françaises ne sont pas toujours exemplaires lorsqu'elles sont à l'étranger. Le groupe français Louis Dreyfus Commodities, par exemple, qui admi-

nistre 340 000 hectares au Brésil : en novembre dernier, la police fédérale a fermé plusieurs de ses exploitations de canne à sucre et usine d'éthanol pour des « conditions proches de l'esclavage » pour ses travailleurs. Au Cameroun, ce sont des populations pygmées menacés dans leur mode de vie par l'extension des plantations de palmiers à huile, qui sont en conflit avec l'entreprise Socapalm, filiale de Bolloré... Même s'il ne faut bien sûr pas généraliser sur leur attitude, le problème est que rien ou presque ne permet aujourd'hui de contraindre nos entreprises à respecter à l'étranger les normes sociales et environnementales auxquelles elles sont soumises chez nous. Cela devrait être l'occasion d'avancer sur le plan juridique pour renforcer leur responsabilité, y compris vis-à-vis des activités de leurs filiales.

L'Europe encourage-t-elle l'accaparement des terres ?

D'une certaine manière, dans le sens où certaines politiques européennes reposent sur l'exploitation des terres des pays du Sud. Par exemple, l'abandon en 1960 de la production sur le sol européen de protéines végétales pour l'alimentation animale a largement encouragé des entreprises à s'emparer de vastes domaines fonciers en Amérique latine, pour une production destinée à ce nouveau marché européen. Avec, à la clé, déforestation, éviction des petits paysans pour permettre l'étendue des monocultures de soja, véritables « déserts verts ». Pourtant, l'Europe pourrait produire largement ses propres protéines... Autre exemple : l'ambition de l'Union européenne en faveur des agrocarburants, qui excède la capacité de production européenne et repose ainsi en grande partie sur des importations depuis les pays en développement. Selon la Banque mondiale, près des deux-tiers des cas « avérés » d'investissements étrangers dans le foncier sont d'ailleurs destinés aux agrocarburants. Ces projets reposent le plus souvent sur des monocultures très peu pourvoyeuses d'emplois mais mangeuses d'espaces, avec lesquelles l'intérêt des petits producteurs locaux ne rivalise guère...

Comment voyez-vous l'action de la France dans ce domaine ?

La France est légitime à intervenir dans ce débat. Mais sa crédibilité sera jugée à l'aune de sa cohérence, et de sa faculté à se pencher sur l'agissement de ses propres entreprises, comme des conséquences des politiques européennes. Ceci dit, il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de la tâche : même en Europe, beaucoup de pays ne veulent pas entendre parler de principes contraignants pour l'action de leurs entreprises, et ne veulent pas dépasser le stade de « principes directeurs » sur une base volontaire. La tâche ne sera pas mince pour rallier d'autres pays à l'approche de la France... Espérons que l'effort de celle-ci sera néanmoins à la hauteur du drame humain qui peut se cacher derrière l'accaparement des terres.

300M

L'urbanisation des sols s'accélère :

54 000 hectares par an entre 1982-1992, 74 000 hectares par an dans les années 2006-2008. L'équivalent d'un département disparaît par an.

5170 euros l'hectare de terre en 2008, selon les SAFER. Mais s'il devient constructible, sa valeur est multipliée par 14 dans la Creuse, par 50 en région toulousaine, par 300 en région parisienne.

Des revenus agricoles divisés de moitié, des retraites agricoles de 400 à 700 euros par mois... le calcul est vite fait.



Tweed - Iconovox

En France, les 326 000 exploitations agricoles valorisent une surface moyenne de 77 hectares.

L'agriculture occupe 32 millions d'hectares sur les 55 millions du territoire métropolitain français, les bois et forêts 15,6 millions. 7 millions représentent les territoires non agricoles, le bâti et les espaces naturels.

AGENDA

LUNDI 12 AVRIL

Manche (50)

création d'une **commission PCF Agriculture, pêche, forêt**
suivie d'une conférence de presse sur la *Production laitière*

Ille-et-Vilaine (35)

*Quelle suite à l'opération distribution de lait dans l'Essonne
le 11 mars dernier?*

rencontre-débat avec les producteurs et syndicats agricoles

JEUDI 15 AVRIL

rencontre avec **Pascal Leclercq**
secrétaire général de CGT-Forêt

18-24 AVRIL

Cochabamba (Bolivie)

Conférence mondiale des Peuples (20-22 avril 2010)

DIMANCHE 9 MAI

Rhône

Fête du journal **La Terre**

DIMANCHE 11 JUILLET

Trébrivan (Côtes d'Armor)

Fête de **La Terre**

**documents récents
à consulter et à télécharger sur le blog
terre-mer-pcf.over-blog.com**

la lettre du 30 mars 2010

de Marie-George Buffet à Nicolas Sarkozy

en réponse à la déclaration de ce dernier
(le 24 mars à l'issue du Conseil des ministres)
affirmant son soutien indéfectible
à la *Politique agricole commune* (PAC)
et s'indignant des difficultés des agriculteurs français
à vivre décemment de leur travail

introduction à la réunion de la commission PAF
du mercredi 07 avril